



2008-12-19

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens:

[Belgostat On-line](#)

[Information générale](#)

Comptes régionaux 2006: Premiers résultats selon la méthode définitive

En ce 19 décembre 2008, l'Institut des comptes nationaux (ICN) publie la répartition régionale de la valeur ajoutée brute aux prix de base, de la rémunération des salariés et de la formation brute de capital fixe à prix courants pour l'année 2006. Ces chiffres ont été établis selon la méthode définitive.

Sur la base des premiers résultats pour 2006 selon la méthode définitive, la valeur ajoutée brute à prix courants¹ a progressé de 5,7 p.c. en Flandre, de 5,1 p.c. à Bruxelles et de 4,5 p.c. en Wallonie. Au niveau national, une croissance de 5,3 p.c. a été enregistrée. La Flandre et Bruxelles ont présenté une accélération de la croissance par rapport à 2005. En Wallonie, la croissance est demeurée quasiment au même niveau qu'en 2005 (voir tableau 1).

La croissance, légèrement plus faible en Wallonie que dans les deux autres régions, n'est pas spécialement imputable à l'une ou l'autre branche d'activité mais se manifeste dans la majorité des branches d'activité de services. Les branches d'activité qui ont contribué le plus à la croissance de la Wallonie en 2006 sont "immobilier, location et services aux entreprises" et "industrie". En Flandre, la croissance est essentiellement due aux branches d'activité "immobilier, location et services aux entreprises", "industrie", "commerce, réparations automobile et d'articles domestiques" et "construction". A Bruxelles, c'est également la branche d'activité "immobilier, location et services aux entreprises" qui a le plus contribué à la croissance, avec, ensuite, l'"industrie" (voir tableau 2).

Par rapport à l'estimation provisoires des comptes régionaux publiée en mars 2008, basée sur les comptes nationaux provisoires pour 2006, les chiffres relatifs à la valeur ajoutée à prix courants ont été modifiés. Au niveau national, la croissance à prix courants pour 2006 a été revue à la hausse de 0,5 point de pourcentage dans l'estimation des comptes nationaux de septembre 2008. Les modifications principales au niveau national, en termes absolus, ont affecté les branches d'activité "activités financières", "immobilier, location et services aux entreprises" - plus spécifiquement les services de location et autres services aux entreprises - , "commerce, réparations automobiles et d'articles domestiques" et "administration publique". L'impact de cette révision sur les trois régions dépend de l'importance, dans chacune d'elles, des branches d'activité dont la valeur nationale a été revue. Au niveau régional, ce sont surtout les chiffres de Bruxelles qui ont fortement changé (une révision de +2,0 points de pourcentage contre +0,1 point de pourcentage pour la Flandre et +0,3 point de pourcentage pour la Wallonie). Cela s'explique principalement par les modifications apportées aux montants nationaux des institutions financières.

En 2006, la rémunération des salariés a progressé de 2,0 p.c. à Bruxelles, de 5,1 p.c. en Wallonie et de 5,7 p.c. en Flandre. D'une manière générale, la rémunération des salariés à prix courants a enregistré une hausse de 4,8 p.c. en Belgique (voir tableau 3). La croissance plus faible des salaires à Bruxelles est due, d'une part, à une chute en termes absolus de la masse salariale dans les branches d'activité suivantes (entre autres): "industrie", "production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau", "administration publique", "transports et communication" et, d'autre part, à une croissance moins rapide dans pratiquement

toutes les autres branches d'activité. Les branches d'activité "immobilier, location et services aux entreprises" et "commerce, réparations automobiles et d'articles domestiques" ont contribué plus à la croissance des salaires en Flandre qu'en Wallonie. La rémunération des salariés a crû moins fortement que la valeur ajoutée à Bruxelles tandis que sa croissance en Wallonie a été légèrement supérieure à celle de la valeur ajoutée. En Flandre, les croissances des deux agrégats ont été comparables.

En 2006, la formation brute de capital fixe a présenté une progression de 12,6 p.c. à Bruxelles, de 9,5 p.c. en Wallonie et de 7,4 p.c. en Flandre. Au niveau du Royaume, les investissements ont progressé de 8,6 p.c. (voir tableau 4). A Bruxelles, ce sont surtout les branches d'activité "institutions financières" et "immobilier, location et services aux entreprises" qui ont contribué à l'essor important des investissements. En Wallonie, la croissance des investissements est surtout due aux branches d'activité "immobilier, location et services aux entreprises" - et plus spécifiquement aux investissements en logements - et "transports et communications". En Flandre, les branches d'activité "immobilier, location et services aux entreprises" et "commerce, réparations automobiles et d'articles domestiques" ont contribué le plus largement à la croissance. La plus faible croissance des investissements en Flandre par rapport à la Wallonie s'explique surtout par une chute des investissements dans la branche d'activité "transports et communications" qui a affaibli la croissance en Flandre alors qu'ils ont un effet positif sur la croissance des investissements dans les deux autres régions.

¹ Informations supplémentaires:

- La valeur ajoutée brute aux prix de base, augmentée des impôts sur les produits et diminuée des subventions sur les produits donne le produit intérieur brut (pib). Le produit intérieur brut est réparti parmi les unités géographiques comme la valeur ajoutée brute. A cause des impôts et subventions sur les produits, le pib ne permet pas une répartition par branche d'activité.
- Des résultats plus détaillés que ceux présentés dans les tableaux repris en annexe sont disponibles sur le site Internet de la BNB. Tous les résultats sont cohérents avec ceux de la publication "Comptes nationaux, Partie 2 : Comptes et tableaux détaillés, 1998-2007", publiés par l'ICN à la fin du mois de septembre 2008.
- La publication de l'ensemble des comptes régionaux, à savoir la valeur ajoutée brute aux prix de base, à prix courants et en volume (les taux de croissance économique au niveau régional), l'emploi, la rémunération des salariés, la formation brute de capital fixe et le compte des ménages, est prévue pour fin mars 2009.

Tableau 1: Valeur ajoutée brute aux prix de base, à prix courants

Economie totale (S.1)	Millions d'euros			Importance relative par unité géographique (p.c.)		Evolution par rapport à l'année précédente (p.c.)	
	2004	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Région de Bruxelles-Capitale	49 204,9	51 518,1	54 139,6	19,2	19,1	4,7	5,1
Région flamande	147 936,0	154 068,8	162 817,9	57,3	57,5	4,1	5,7
Anvers	48 225,7	50 945,8	53 584,5	18,9	18,9	5,6	5,2
Limbourg	16.434,5	16 785,1	17 991,2	6,2	6,4	2,1	7,2
Flandre orientale	30 360,4	31 543,3	33 209,8	11,7	11,7	3,9	5,3
Brabant flamand	26 701,8	27 733,4	29 374,5	10,3	10,4	3,9	5,9
Flandre occidentale	26 213,6	27 061,2	28 657,9	10,1	10,1	3,2	5,9
Région wallonne	60 371,5	63 122,0	65 952,1	23,5	23,3	4,6	4,5
Brabant wallon	8 647,1	9 206,8	9 548,2	3,4	3,4	6,5	3,7
Hainaut	20 803,5	21 732,1	22 548,7	8,1	8,0	4,5	3,8
Liège	18 827,2	19 547,4	20 524,6	7,3	7,3	3,8	5,0
Luxembourg	4 284,4	4 511,1	4 800,9	1,7	1,7	5,3	6,4
Namur	7 809,3	8 124,6	8 529,7	3,0	3,0	4,0	5,0
Unité extra-régionale	190,7	153,2	150,2	0,1	0,1	-19,7	-2,0
Le Royaume	257 703,1	268 862,1	283 059,8	100,0	100,0	4,3	5,3

Tableau 2: Valeur ajoutée brute aux prix de base, à prix courants, par branche d'activité, année 2006

Branche d'activité	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Le Royaume	
	Croissance (p.c.)	Contribution à la croissance (points de p.c.)	Croissance (p.c.)	Contribution à la croissance (points de p.c.)	Croissance (p.c.)	Contribution à la croissance (points de p.c.)	Croissance (p.c.)	Contribution à la croissance (points de p.c.)
Agriculture, chasse et sylviculture	14,6	0,0	0,9	0,0	-3,4	0,0	-0,3	0,0
Pêche, pisciculture et aquaculture	-	-	-11,2	0,0	5,9	0,0	-10,3	0,0
Extraction de produits non énergétiques	64,0	0,0	5,1	0,0	14,9	0,1	13,5	0,0
Industrie	8,6	0,6	3,8	0,8	4,6	0,8	4,3	0,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	21,3	0,6	13,0	0,2	10,7	0,3	14,7	0,3
Construction	17,4	0,4	10,3	0,6	9,2	0,5	10,6	0,5
Commerce; réparations d'automobiles et d'articles domestiques	1,7	0,2	5,1	0,7	0,9	0,1	3,7	0,5
Hôtels et restaurants	6,4	0,1	4,3	0,1	1,0	0,0	4,1	0,1
Transports et communications	0,8	0,1	6,2	0,5	5,7	0,4	4,7	0,4
Activités financières	0,9	0,2	4,3	0,1	0,6	0,0	2,0	0,1
Immobilier, location et services aux entreprises	10,9	2,3	7,2	1,7	5,8	1,3	7,5	1,7
Administration publique	-0,2	0,0	5,7	0,3	5,1	0,5	3,7	0,3
Education	4,6	0,2	3,6	0,2	4,2	0,4	3,9	0,3
Santé et action sociale	2,9	0,1	5,0	0,3	3,2	0,3	4,2	0,3
Services collectifs, sociaux et personnels	10,5	0,4	4,9	0,1	5,8	0,1	6,8	0,2
Services domestiques	-24,6	-0,1	22,2	0,1	-19,1	-0,1	-3,0	0,0
Total	5,1	5,1	5,7	5,7	4,5	4,5	5,3	5,3

Tableau 3: Rémunération des salariés, à prix courants

Economie totale (S.1)	Millions d'euros			Importance relative par unité géographique (p.c.)		Evolution par rapport à l'année précédente (p.c.)	
	2004	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Région de Bruxelles-Capitale	29 299,3	30 577,5	31 174,9	20,2	19,6	4,4	2,0
Région flamande	82 294,2	84 774,9	89 566,7	55,9	56,4	3,0	5,7
Anvers	26 991,8	27 809,9	29 231,7	18,3	18,4	3,0	5,1
Limbourg	9 492,5	9 622,4	10 270,0	6,3	6,5	1,4	6,7
Flandre orientale	16 650,3	17 195,3	18 135,3	11,3	11,4	3,3	5,5
Brabant flamand	15 237,6	15 793,5	16 756,8	10,4	10,5	3,6	6,1
Flandre occidentale	13 922,0	14 353,8	15 172,9	9,5	9,5	3,1	5,7
Région wallonne	34 856,4	36 161,9	38 007,4	23,8	23,9	3,7	5,1
Brabant wallon	4 540,8	4 751,6	5 069,4	3,1	3,2	4,6	6,7
Hainaut	12 266,0	12 678,1	13 273,1	8,4	8,4	3,4	4,7
Liège	11 150,7	11 569,1	12 099,8	7,6	7,6	3,8	4,6
Luxembourg	2 414,1	2 496,0	2 662,0	1,6	1,7	3,4	6,7
Namur	4 484,8	4 667,1	4 903,1	3,1	3,1	4,1	5,1
Unité extra-régionale	177,1	142,9	140,3	0,1	0,1	-19,3	-1,8
Le Royaume	146 627,0	151 657,2	158 889,3	100,0	100,0	3,4	4,8

Tableau 4: Formation brute de capital fixe, à prix courants

Economie totale (S.1)	Millions d'euros			Importance relative par unité géographique (p.c.)		Evolution par rapport à l'année précédente (p.c.)	
	2004	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Région de Bruxelles-Capitale	8 915,1	9 324,1	10 494,7	15,2	15,7	4,6	12,6
Région flamande	35 503,2	38 797,8	41 655,2	63,1	62,3	9,3	7,4
Anvers	11 430,4	12 337,6	12 681,2	20,1	19,0	7,9	2,8
Limbourg	4 224,8	4 769,7	5 441,1	7,8	8,1	12,9	14,1
Flandre orientale	7 239,7	7 842,5	9 033,4	12,7	13,5	8,3	15,2
Brabant flamand	5 417,0	5 928,3	6 255,8	9,6	9,4	9,4	5,5
Flandre occidentale	7 191,3	7 919,7	8 243,7	12,9	12,3	10,1	4,1
Région wallonne	12 339,0	13 381,7	14 652,1	21,8	21,9	8,5	9,5
Brabant wallon	1 745,6	2 024,0	2 084,0	3,3	3,1	15,9	3,0
Hainaut	3 943,8	4 340,9	4 853,2	7,1	7,3	10,1	11,8
Liège	3 674,9	3 853,5	4 126,7	6,3	6,2	4,9	7,1
Luxembourg	1 184,8	1 226,4	1 357,5	2,0	2,0	3,5	10,7
Namur	1 789,9	1 936,9	2 230,7	3,1	3,3	8,2	15,2
Unité extra-régionale	13,1	15,7	13,0	0,0	0,0	19,8	-17,2
Le Royaume	56 770,4	61 519,3	66 815,0	100,0	100,0	8,4	8,6